

Bronchiolite et autres infections respiratoires virales chez le nourrisson et le jeune enfant



Mise à jour 07/11/2024

Autres dénominations

Virus Syncytial Respiratoire

RSV

Adénovirus

Bocavirus

Coronavirus Saisonnier

Human Metapneumovirus

Parainfluenza

Rhinovirus

Informations relatives à CHUV / Endoscopie

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus respiratoire syncytial (RSV), Adénovirus, Bocavirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission

(S)	par contact direct entre patients et/ou par gouttelettes selon l'agent viral par l'intermédiaire du personnel (mains)		
(3)	par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)		
Pé	ériode d'incubation		
\bigcirc	1 à 10 jours, variable selon l'agent viral		
Dι	urée d'infectiosité		
\bigcirc	24h avant et pendant toute la durée des sympômes (excrétion du virus prolongée chez le nourrisson ou le patient immunocompromis)		
Pr	rise en charge du cas positif/suspect		
Pr	écautions Standard + Mesures Additionnelles		
Hos	pitalisation :		
\bigcirc	Mesures Additionnelles Gouttelettes à instaurer empiriquement chez tous les nourrissons et les jeunes enfants avec symptômes respiratoires		
\bigcirc	Voir fiche ci-dessous		
Aml	Ambulatoire interventionnel :		
	Mesures Additionnelles Gouttelettes		
(/)			

Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires interventionnels

Ambulatoire non interventionnel : Précautions Standard		
\odot	Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires non interventionnels	
PI	acement	
(2)	Chambre individuelle ou isolement géographique	
\bigcirc	Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)	
Di	urée des mesures Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre (>38°)	
Si	gnalétique	
\bigcirc	Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre	
\bigcirc	Chariot d'isolement avec surblouses/masques de soins et affiche mesures vestimentaires devant la chambre	
(2)	Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre	
$\widetilde{\mathfrak{D}}$	Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport	
$\widecheck{\odot}$	Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement	

\bigcirc	Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
Sı ③	uivi microbiologique Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
So	oins de base
\bigcirc	En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
M	atériel de soins
\bigcirc	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
\bigcirc	Privilégier le matériel à usage unique
Tr	ansport
\bigcirc	Masque de soins pour le patient et le transporteur
\odot	Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
\bigcirc	Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit

8	Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre	
(S)	Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur Limiter les déplacements aux besoins essentiels	
Ci	rculation	
Sor	ties hors de la chambre :	
\bigcirc	Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur	
\bigcirc	Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, désinfection des mains	
\bigcirc	Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre	
(Masque de soins pour le patient et le soignant	
(Σ)	Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient	
\bigcirc	Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient	
Visiteurs		
(2)	Port d'un masque de soins	
$\widetilde{(2)}$	Ne pas s'asseoir sur le lit	
$\widetilde{(2)}$	Désinfection des mains en sortant de la chambre	
\bigcirc	Surblouse seulement si participation aux soins	

Transfert/sortie

>	Avertir le service/l'établissement de soins de destination	
Αι	utre	
Che	ez l'enfant intubé, il existe la possibilité de transmission par aérosol :	
\bigcirc	Si l'enfant doit être ventilé l'installer dans une chambre séparée ou dans l'endroit le plus distant possible des autres enfants (zone minimale 2 mètres, délimitée par des paravents)	
(2)	Si le respirateur dispose d'un filtre expiratoire cette mesure n'est pas nécessaire	
\odot	Les jouets doivent être désinfectés avant d'être utilisés par d'autres enfants	
M	esures en cas d'épidémie ou de flambée de	
ca	NS .	
(Σ)	Cohortage possible lors d'épidémie	
\odot	Se réréfer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV	
Mesures de protection/prévention pour le personnel		

Hygiène des mains

\bigcirc	Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro- alcoolique	
Gá	ants	
(Σ)	Non indiqués en systématique	
\odot	A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)	
) (>)	Ouse de protection Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Pas nécessaire si simple passage dans la chambre	
Masque de soins		
\bigcirc	Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient	
\bigcirc	Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).	

Lunettes de protection



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

Utiliser le détergent/désinfectant usuel A la levée des Mesures Additionnelles :

Conserver le matériel à usage unique (boites de gants, masques, lingettes, etc)

Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre

Lit et literie

Utiliser les sacs à linge usuels Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

Changer le lit et la literie

Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :	
\bigcirc	Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
\bigcirc	Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
(S)	Pas de changement du rideau de lit
\bigcirc	Nettoyage de la surface du paravent
\bigcirc	Pas de trempage du rideau de douche
De	échets
\bigcirc	Elimination des déchets selon les filières habituelles
D	éclaration du cas
De	éclaration au Médecin cantonal
\bigcirc	Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour